FORÊT VALAIS
WALLISER WALD

Rapport d'activité 2016

Association forestière valaisanne – Walliser Waldwirtschaftsverband

FORÊT VALAIS
WALLISER WALD

Association forestière valaisanne

C/o Bureau des Métiers, Case postale 141, 1951 Sion
T 027 327 51 15 – **F** 027 327 51 80 – foret@foretvalais.ch
www.foretvalais.ch

Conception graphique : Graficalia, Martigny

FSC
RECYCLÉ
Papier
FSC® C010384

Le mot du président

Patrick Barman,
Président de Forêt Valais

2016 a été une année charnière en terme de projets et communications… C'est un signe probant du dynamisme de notre association.

Après une période de consolidation, vous avez confirmé votre soutien au programme de communication, et plus particulièrement en ce qui concerne la mise sur pied de notre exposition itinérante. Inaugurée le 24 juin sur la place de la Planta à Sion, elle a rapidement montré de l'intérêt auprès de responsables de manifestations ou des directions des écoles, en collaboration avec les triages, et nous aurons certainement l'occasion de la mettre à disposition des centres commerciaux pour des animations diverses. L'aspect ludique et esthétique de notre exposition a déployé tous ses effets auprès des jeunes et des moins jeunes et ce résultat confirme que nos idées et vos décisions étaient opportunes. Il convient encore, sans les nommer, de remercier les différents sponsors et souscripteurs ayant permis le financement de celle-ci. Vous trouverez toutes les informations utiles sur notre site internet qui est un reflet en temps réel des activités de notre association.

Le calendrier édité en 2016 a été également fort apprécié. Les thématiques abordées mettent en valeur les bienfaits de la forêt valaisanne et le travail effectué par nos équipes de professionnels. Il convient également de remercier les personnalités ayant référencé les sujets abordés au gré des saisons. Leurs messages, leurs convictions ou expériences ont été relayées régulièrement par les médias, et qu'il convient également de les remercier au passage. Les relais régionaux accordés par la presse écrite, radio et télédiffusées ont été d'un soutien important pour notre campagne de communication.

Le monde politique a été très réceptif à nos arguments et a montré son soutien en décidant de maintenir, voire de renforcer, le financement alloué à la gestion des forêts de protection et pour favoriser l'utilisation du bois indigène. Il convient également de remercier les responsables du Service des Forêts et du Paysage, et plus particulièrement Monsieur Olivier Guex, ainsi que Monsieur Jacques Melly, en charge du Département des Transports de l'Equipement et de l'Environnement, qui sont des relais importants pour les messages que notre association souhaite faire passer auprès des décideurs.

Il convient de rappeler que le but premier de *Forêt Valais* est la défense des intérêts des propriétaires forestiers valaisans. Entendons par là que nous devons tout mettre en œuvre pour signifier que le financement des mesures visant à garantir les rôles primordiaux des forêts n'est pas du seul ressort des propriétaires et qu'il doit impérativement provenir d'un soutien public. Actuellement tant la Confédération que les Canton et les Communes permettent de garantir cet équilibre financier. Mais les conditions économiques du moment, les restrictions budgétaires et la force de notre franc exigent toute notre attention, tant l'équilibre est fragile.

Par nos actions nous entendons porter un accent particulier sur l'importance que revêt la forêt, en général, pour notre canton, sa population et ses infrastructures. Notre objectif premier sera donc indéniablement de continuer nos actions de communication, le terme de lobbying ne devant pas être assimilé aux actions entreprises en lien avec la fonction sécuritaire de la forêt. Le tout public, qui profite des bienfaits de la forêt, a également un rôle important à assumer. Il doit comprendre qu'il peut, voire doit, contribuer à son équilibre en consommant local. Les associations faîtières ont démontré que construire en utilisant du bois indigène n'a que peu d'impact sur le coût final d'une réalisation et que nos entreprises de transformation sont à même de répondre à leur attentes.

C'est également en vue d'améliorer cette compréhension que tous les partenaires de la filière du bois souhaitent entreprendre de grands projets sous la bannière de Lignum Valais, intégrant les deux parties linguistiques de notre canton. Nous comptons sur les différents services de l'Etat pour montrer l'exemple et encourager l'utilisation du bois indigène dans la construction de structures subventionnées. La loi forestière le précise et il convient de souligner qu'il est possible de mettre en œuvre de telles mesures tout en respectant les directives liées aux marchés publics.

Je terminerai en remerciant les responsables, à tous les échelons, de la formation professionnelle qui participent grandement à pérenniser notre travail en formant les professionnels de demain. Je remercie également les membres du comité de *Forêt Valais* qui ont œuvré à la réussite de nos projets via leurs décisions et précieux conseils. Tout en rappelant que leur engagement au sein des associations régionales est un relais important avec la base de notre association que sont les propriétaires et les triages. Enfin un grand merci aux collaborateurs de *Forêt Valais*, et plus particulièrement notre Directrice Madame Christina Giesch, pour leur professionnalisme et disponibilité à traiter les dossiers parfois compliqués et exigeants… afin que prospère la forêt valaisanne.

Patrick Barman – Président de *Forêt Valais*

Sommaire

Le mot du président	3	Projets et communication	10
Rétrospective	4	Convention collective de travail	14
Formation professionnelle	6	Comptes et bilan 2016	16
Formation continue	8	Organisation	20

Rétrospective

Nous vous proposons ici une brève rétrospective de l'année 2016 au niveau forestier suisse et cantonal avec quelques évènements choisis qui ont influencé les activités des propriétaires forestiers valaisans.

Révision de la Loi fédérale sur les forêts

La révision partielle de la Loi fédérale sur les forêts (LFo) a été approuvée par les chambres fédérales le 18 mars 2016 avec une entrée en vigueur au 1er janvier 2017. Grâce à cette révision, la Confédération pourra soutenir les interventions contre les dégâts en forêt, notamment contre les organismes nuisibles, même en-dehors de la forêt protectrice. De plus, elle pourra financer des mesures pour assurer les fonctions de la forêt dans un contexte de changement climatique. Trois mesures ont provoqué d'intenses débats : la promotion du bois indigène se voit remplacée par l'obligation pour la Confédération d'utiliser du bois issu de gestion durable pour ses constructions. Un soutien pour la réfection ou l'adaptation de routes forestières sera possible, même en-dehors des forêts de protection. Finalement, les entrepreneurs devront démontrer que leur personnel a suivi des cours de sensibilisation aux dangers liés aux travaux forestiers.

RPT-3 (2016-2019)

2016 est la première année de la 3e période RPT (péréquation financière et répartition des tâches). Les propriétaires de forêts valaisans se sont vus proposer un contrat annuel pour les soins aux forêts protectrices. Le forfait unique, qui se montait en RPT-1 à Frs. 11 000.–/ha et en RPT-2 à Frs. 10 000.–/ha, a été fixé à Frs. 9 000.–/ha pour l'année 2016. Le Service des forêts et du paysage a élaboré une proposition pour un futur forfait différencié selon le volume sur pied et la méthode de débardage qui devrait, à terme, remplacer le forfait unique.

Du nouveau dans la certification FSC

La certification des forêts a été en pleine mutation en 2016. D'une part, le nouveau standard FSC de certification pour la Suisse a été mis en consultation. Ce dernier se base sur le nouveau standard FSC IGI (indicateurs génériques internationaux) qui entend définir des indicateurs semblables pour tous les pays. L'intention de définir des exigences identiques pour tous les pays est louable, mais se heurte à l'hétérogénéité des conditions. Dans l'ensemble, l'exigence de documenter ses actions et d'interaction avec les experts et groupes d'intérêt se renforcent.
En parallèle, les représentants des propriétaires de forêts des différents cantons ont œuvré pour aboutir, début 2017, à la création d'ARTUS, une structure de certification des forêts unique pour la Suisse. Cette association devrait permettre de professionnaliser l'aide donnée aux propriétaires en matière de certification et d'optimiser les coûts.

Les conséquences de l'abandon du taux plancher sur le marché des bois

Les prix des bois se sont effondrés à peine l'abandon du taux plancher annoncé par la banque nationale en janvier 2015. En moyenne, les prix ont baissé de 6% - jusqu'à -9% pour le prix du bois d'industrie – pour s'établir en 2015 à Frs 65.–/m³ contre Frs. 70.–/m³ un an plus tôt. En conséquence, l'exploitation de bois a diminué de 7% et les volumes sciés en suisse de 2.5%. Les statistiques 2016 ne sont pas encore disponibles, mais les prix semblent s'être stabilisés à ce bas niveau avec une légère hausse pour les bonnes qualités et tendanciellement une baisse pour les qualités usuelles.

CURIEUX ?

Jusqu'à quelle profondeur les racines s'enfoncent-elles ?

La majorité des racines fines évoluent entre 0 et 60 (80) cm, car elles ont besoin d'oxygène. Si le sol est bien meuble, frais et aéré, certaines racines peuvent descendre jusqu'à deux mètres ou plus. Si le sol est mal aéré, trop humide par exemple, il arrive que toutes les racines se concentrent dans les vingt premiers centimètres ! Ceci n'est pas favorable à la stabilité de l'arbre. Observez un arbre abattu par la tempête : la portion de racines et de terre arrachées est souvent plate et superficielle.

Pourquoi cet arbre a-t-il poussé sur ces « échasses » ?

N'y aurait-il pas un reste de tronc pourri sous ces « échasses »... ? Un petit épicéa a poussé autrefois sur une souche; ses racines ont peu à peu traversé le bois, alors en décomposition et maintenant disparu.
Les graines d'épicéas germent souvent sur les souches ou les troncs en décomposition sur le sol. De plus, les plantules qui naissent sur ces promontoires ont de meilleures chances de survie que les autres, surtout en montagne.

Extrait du « Guide des curieux en forêt » de Ph. Domont et N. Zaric aux éditions Werdverlag.

Formation

Formation professionnelle

La formation des apprentis forestiers-bûcherons se déroule dans trois lieux de formation: l'apprenti est suivi par un formateur en entreprise qui le mène peu à peu à l'autonomie, la théorie est enseignée à l'école professionnelle et les cours interentreprises permettent de transmettre les bases pratiques. L'organisation des cours interentreprises est du devoir des associations professionnelles. *Forêt Valais* confie l'organisation des cours A, B et C à ForêtSuisse. L'organisation des autres cours interentreprises (D, E et F) est gérée et organisée conjointement par *Forêt Valais* (pour le Valais romand) et l'ORTRA Forêt BE/VS (pour le Haut-Valais).

Cours A et B: Récolte des bois I et II

Ces deux cours de deux semaines chacun sont axés sur l'examen et l'abattage des bois ainsi que sur le façonnage des grumes. A chaque fois les apprentis sont rendus attentifs à l'entretien de l'outillage, à l'affûtage de la chaîne de la tronçonneuse et à l'ergonomie. Le premier cours a lieu en première année CFC. Le second au cours de la seconde année, permet de travailler dans des forêts de feuillus de grande dimension. La particularité du cours B est qu'il introduit également les méthodes de bûcheronnage pour des cas spéciaux: par exemple arbres pourris ou penchés.

Cours C: Débardage

Durant ces deux semaines de cours en début de troisième année CFC, les apprentis répètent les techniques de bûcheronnage, apprennent à préparer une coupe et à planifier toutes les étapes de travail. Ce cours intègre le débardage par tracteur forestier ou câble-grue. L'apprenti doit être, après ce cours, capable de bûcheronner en fonction de la méthode de débardage et sortir les bois en toute sécurité.

Cours D: Sylviculture et écologie

Les apprentis apprennent à connaître les essences forestières et leurs besoins spécifiques en termes de luminosité et de station. Ils apprennent les bases sylvicoles afin de pouvoir intervenir dans des jeunes forêts et favoriser certaines essences en fonction des besoins et des objectifs fixés. Les cours de sylviculture sont divisés en deux blocs pour le Valais romand et en trois pour les Haut-Valaisans. La première partie de ce cours se donne en première année et se focalise sur la sylviculture classique. Les parties suivantes, outre la sylviculture traditionnelle, enseigne également la sylviculture de montagne, importante dans notre contexte alpin. Finalement, l'entretien de biotopes ou de lisières forestières complètent le cours.

Cours E: Génie forestier

Lors du cours E, les apprentis forestiers-bûcherons ont durant huit jours l'occasion de se familiariser avec les techniques de génie forestier et l'outillage. Ils construisent et installent par exemple des trépieds et des caissons pour protéger les infrastructures lorsque la protection par la forêt ne suffit pas, ou lorsqu'elle a besoin de temps pour se régénérer. Ils apprennent à réaliser les entretiens courants de la desserte forestière et s'initient aux techniques de la stabilisation biologique.

Cours F: Premiers secours pour le personnel forestier

Le travail en forêt, dans les talus avec des outils dangereux nécessite une grande prudence de la part des apprentis et, tout au long des cours présentés ci-dessus, une grande part du temps est consacrée à la sécurité et à la limitation du risque. Dans ce cours spécifique de deux jours, l'accent est mis sur l'intervention en cas d'accident, l'aide à la personne et sur les situations d'urgence.

CURIEUX?

Combien pèse cette bille ?

Il faut multiplier son volume par sa densité. Son volume est donné par: S x L (Surface de la section au milieu de la bille x Longueur). On obtient la surface de la section par l'intermédiaire du diamètre (D) : S = ¼ D^2 x 3,14. La densité est indiquée sur le tableau ci-contre. Notez que le bois vert pèse jusqu'au double du sec.

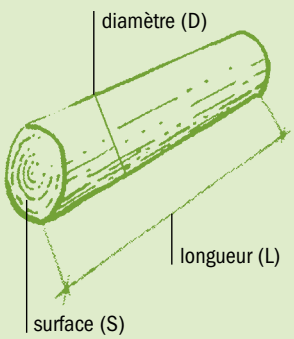

Densité du bois (kg/m^3)

	Bois vert	Bois sec
Mélèze	800	590
Pin	850	520
Épicéa	840	470
Sapin	940	450
Charme	1000	830
Hêtre	1000	720
Chêne	1000	690
Peuplier	850	450

Extrait du «Guide des curieux en forêt»
de Ph. Domont et N. Zaric aux éditions Werdverlag.

Apprentissage Valais romand

Les cours interentreprises ne peuvent pas avoir lieu sans l'aide des propriétaires ou des triages forestiers qui mettent à disposition des objets de cours (note du traducteur pour non-forestier : des forêts à soigner, des chantiers de récolte de bois, des constructions de génie forestier). Ces objets doivent répondre aux exigences des cours, si bien qu'ils sont parfois difficiles à trouver. Nous remercions tous nos partenaires qui s'investissent pour garantir à nos apprentis des objets leur permettant d'acquérir les compétences nécessaires à ce métier pratique. Etant donné que, par sa topographie, le Valais ne remplit pas toujours tous les critères de cours - notamment les chantiers avec des feuillus de grande dimension -, une collaboration entre les différents cantons romands permet d'avoir des objets de cours variés répondant pleinement aux différents objectifs des cours A, B et C. En échange, nous accueillons régulièrement les apprentis des autres cantons romands dans nos forêts. Cela permet également aux apprentis de travailler dans des forêts dans lesquelles ils n'ont pas l'habitude d'effectuer la récolte des bois, leur ouvrant l'esprit sur les différentes techniques.

Cours interentreprises Valais romand	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Sorens	12-23 décembre 2016
Cours B (bûcheronnage 2)	Bevaix	19-30 septembre 2016
Cours C (débardage)	Orsières	17-28 octobre 2016
Cours D1 (sylviculture 1)	St-Maurice	25 avril-4 mai 2016
Cours D2 (sylviculture 2)	Triage du Vallon et d'Evolène	20-29 juin 2016
Cours E (génie forestier)	Bas-Valais	5-14 septembre 2016
Cours F1 (premiers secours 1)	Sion	30 septembre 2016
Cours F2 (premiers secours 2)	Orsières	13 mai 2016
Examens intermédiaires	Mont-Chemin	8 juin 2016
Examens finaux	Sembrancher et Martigny	6,8,16 août 2016

Apprentissage Haut-Valais

Les apprentis forestier-bûcherons haut-valaisans ont vécu quelques changements en 2016. En effet, jusqu'en été 2016, deux écoles professionnelles dispensaient des cours aux forestier-bûcherons dans le canton de Berne: Lyss et Interlaken. Pour des raisons de rationalisation, les classes ont été regroupées, dès la rentrée 2016, à l'école professionnelle de Thun. Changement aussi pour les CIC des Hauts-Valaisans: ce cours a été organisé en 2016 par ForêtSuisse dans le canton de Berne, à la place des cours dispensés par le centre de formation forestière de Maienfeld. Au lieu d'avoir un cours uniquement dédié au câblage (montage, démontage de ligne et débardage), les apprentis ont pu voir non seulement le débardage par câble et ses implications au niveau du bûcheronnage, mais ils ont pu également travailler avec le tracteur. Organisé ainsi, ce cours est plus complet et correspond mieux aux objectifs du plan de formation. Suite aux retours positifs des participants et des entreprises formatrices, les cours C seront reconduits sous cette forme dans le futur.

Cours interentreprises Haut-Valais	Lieux	Dates
Cours A (bûcheronnage 1)	Rüschegg	19-30 septembre 2016
Cours B (bûcheronnage 2)	Krattigen BE	22 août-2 septembre 2016
Cours C (débardage / câblage)	Sangernboden BE	12-23 septembre 2016
Cours D1 (sylviculture 1)	Wimmis	13-16 juin 2016
Cours D2 (sylviculture 2)	Brienz	19-20 septembre 2016
Cours D3 (sylviculture 3)	Wimmis	27-29 juin 2016
Cours E1 (génie forestier 1)	Forum Sumiswald	5-7 avril 2016
Cours E2 (génie forestier 2)	Sangernboden	13-17 juin 2016 / 20-24 juin 2016
Cours F1 et F2 (premiers secours 1 et 2)	Viège	29 février-1er mars 2016
Examen connaissances prof. (G)	Rütiplötsch	23 février 2016
Préparation examens finaux	Loèche / Saas-Balen	26 février 2016 / 3 juin 2016
Examens finaux	Wilderswil	mars et juin 2016

Formation continue

Depuis 2016, des cours de formation continue sont organisés avec ou sans soutien de la part du Service des forêts et du paysage (SFP). En effet, depuis le remaniement du mandat de prestation, le SFP limite son soutien aux cours qui correspondent à leurs objectifs prioritaires; les cours plus axés sur les entreprises et les travaux pour tiers sont organisés pour les membres à prix coûtant.

Formation continue Valais romand

En 2016, dans le Valais romand, six cours totalisant 109 journées de formation continue ont reçu le soutien du SFP et trois cours totalisant 13.5 journées de formation ont été organisés à prix coûtant. Cela correspond à 122,5 jours de formation continue pour le personnel forestier du Valais romand en 2016, un chiffre en continuité du niveau de participation de 2015. Tous les détails des formations sont résumés sur le tableau ci-dessous.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Nouvelle solution de branche	Sion	21.01.2016 après-midi	18	FV / ForêtSuisse
Soudage des métaux (initiation)	Martigny	19.02.2016	3	FV / Top Welding
Soudage des métaux (perfectionnement)	Martigny	18.03.2016	2	FV / Top Welding
Premier secours en forêt[1]	Bagnes	20.06. /14.10.2016	27	Air-Glacier
Soins à la jeune forêt: nouveautés[1]	Nendaz	10.10.2016	10	FV / CFPF
Introduction à la technique de cablâge	Lausanne	10-14.10.2016	6	FV / CFPF
Abattage sécurisé pour bois mort[1]	Bagnes	21.10.2016	12	FV / ForêtSuisse
Rationalisation biologique en forêt[1]	Sion	10.11.2016	19	FV / CCS
Apprentissage: Evaluer en conformité[1]	Martigny	17.11.2016 après-midi	12	FV / CFPF

FV: *Forêt Valais* / CFPF: Centre de formation professionnelle forestière / CCS: Centre de compétence en sylviculture / [1] Organisé avec le soutien du SFP

Formation continue Haut-Valais

Dans le Haut-Valais, quatre cours totalisant 50 jours de formation continue pour le personnel forestier ont été soutenus par le SFP tandis que deux cours (18 jours de formation) ont été organisés à prix coûtant. Les cours de formation continue sont concentrés sur la période hivernale, lorsque les travaux forestiers ne peuvent être réalisés en raison de la neige. Des accords spéciaux existent afin que les employés saisonniers puissent se libérer pour suivre l'un ou l'autre cours.

Cours	Lieux	Dates	Participants	Organisation
Nouvelle solution de branche	Viège	21.01.2016 matin	12	FV/ForêtSuisse
Abattage sécurisé pour bois mort[1]	Stalden	31.03-01.04.2016	7	FV/ForêtSuisse
Technique de grimpe[1]	Loèche	04-05.04.2016	6	FV/RopeUp, Reutigen
Fit for work[1]	Nikolaital	14.04.2016	13	FV/CRR
Organisation de la coupe pour débardage au câble[1]	Ernen	05.10.2016	11	FV/Forst Aletsch
Bucheronnage à proximité d'installation haute tension	Reckigen	21.10.2016	15	FV/Thomas Fahrni

FV: *Forêt Valais* / CRR: Clinique Romande de Réadaptation, Nutri Team Bern / [1] Organisé avec le soutien du SFP

Répondre aux attentes et besoins des entreprises et triages actifs dans le Valais, la formation continue reste un éternel challenge pour notre association qui doit renouveler chaque année l'offre de formation continue. Une partie des souhaits provient des intéressés, des praticiens forestiers en passant par le gestionnaire et le contremaître et sont complétés par les idées de l'équipe *Forêt Valais*. Organiser des cours à la carte est un grand investissement, surtout si ceux-ci ne sont organisés qu'une seule fois. Pour cette raison, nous recherchons activement des partenariats avec nos cantons voisins. Le cours « solution de branche », par exemple, a été organisés six fois afin de faire bénéficier toute la Romandie de cet investissement.

Cours de maniement de la tronçonneuse

En 2016, nous avons poursuivi la formation au maniement de la tronçonneuse pour les apprentis paysagiste du Valais romand. Dans le cadre de leur cours interentreprises, 28 apprentis ont suivi un cours d'un jour et demi pour découvrir l'emploi de cette machine ainsi que les règles de sécurité. L'association des paysagistes a également proposé à ses membres de suivre un cours sur cette thématique et huit professionnels ont suivi le cours de deux jours. Un nouveau partenariat avec l'AVEMEC a permis de transmettre un cours d'un jour pour 23 menuisiers charpentiers. Le même cours a encore intéressé 13 personnes effectuant l'entretien de chemins pédestres.

Projets

Projets et communication

***Forêt Valais* gère plusieurs projets et mandats dans ses domaines de compétences qui sont la formation professionnelle, la formation continue, la certification des forêts, la communication et la gestion de projets liés à ces domaines.**

Association Câblage Suisse Romande (ACSR)

L'ACSR a été créée au printemps 2016 avec trois cantons romands fondateurs : Vaud, Fribourg et Valais. Le canton du Jura a rejoint l'ACSR en fin d'année. En collaboration avec le CFPF du Mont-sur-Lausanne, le premier module E14 (introduction à la technique du câble-grue) a pu avoir lieu en octobre en Romandie. Les moniteurs de l'ACSR ont pu participer au CIC dans le Valais romand pour sensibiliser les apprentis au débardage par câble. Des expertises demandées par différentes entreprises romandes ont été réalisées et ont permis de transmettre les possibilités d'amélioration technique des installations visitées. *Forêt Valais* assure le secrétariat et la tenue des comptes de cette association.

Formicâble

Porté par l'ACSR, le projet Interreg Franco Suisse « Formicâble » a été validé par les instances compétentes et la journée officielle de lancement du projet, le 07.12.2016 à Romainmôtiers, a permis de découvrir un chantier novateur de câblage au plat avec câble retour. Le développement de ce projet prévu jusqu'à fin août 2019 devrait permettre de développer ce savoir-faire afin de revaloriser le métier de câbleur. Le partenariat avec la France permettra de poursuivre des recherches novatrices et de transmettre à un plus grand nombre de forestiers, les connaissances dans ce domaine afin de garantir la pérennité de cette formation dans le futur. Concrètement, un guide de câblage sera élaboré avec des fiches thématiques qui aideront les donneurs d'ordre et les gestionnaires à la décision ainsi que les opérateurs à appliquer les bonnes méthodes en toute sécurité. Côté français, un état des lieux dans le domaine du câblage sera réalisé afin de pouvoir baser les actions ciblées tant au niveau politique que socio-économique. De plus, des actions de formation terrain seront organisées et dispensées tout au long des trois années avec l'appui d'un parc pédagogique de câblage situé dans la région de l'Hongrin et d'un futur câbloscope qui permettra de faire des essai et des exercices « virtuels » de la même manière que sur les marteloscopes ! Des films et clips vidéo viendront compléter la panoplie de moyens didactiques.

Commission Assurance Qualité – Forêt

Suite à la reprise de la gestion de la Commission Assurance Qualité Forêt (CAQ-Forêt) à fin 2015, *Forêt Valais* a poursuivi ce travail. La mise en place des examens sous une nouvelle forme a occupé plus que prévu l'équipe de *Forêt Valais* qui devrait voir le mandat quelque peu à la baisse dès l'année prochaine en vue du temps investi pour la mise en place et le développement.
Cette commission est responsable du développement des cursus menant à un brevet fédéral de contremaître forestier, de conducteurs d'engins forestiers et de spécialiste câble-grue. En outre, la chargée d'affaires CAQ est également organisatrice des examens de ces brevets. Finalement, la CAQ octroie des reconnaissances pour les organisateurs de modules avec emploi de la tronçonneuse.
L'implication de *Forêt Valais* dans cette commission, permet d'avoir des contacts avec l'ensemble des lieux de formation en Suisse et avec une multitude d'entreprises et de professionnels. Ces échanges permettent d'être toujours au courant des dernières nouveautés qui peuvent être ainsi proposés en formation continue dans notre canton.

CURIEUX ?

Quelles sont les forêts qui produisent le plus d'oxygène ?
Ce sont les forêts… où l'on exploite du bois. Un arbre qui croît – qui fabrique du bois – produit plus d'oxygène qu'il n'en consomme. Sa masse organique (tronc, branches, racines) fixe le carbone tiré du gaz carbonique (CO_2) de l'air et rejette de l'oxygène dans les mêmes proportions.

Combien de personnes peuvent vivre avec l'oxygène produit par un arbre ?
Chaque année, un arbre adulte rejette en moyenne 15-30 kg de surplus d'oxygène. Une personne adulte en consomme annuellement 200 à 300 kg en respirant, soit la production d'environ 12 arbres.
Par comparaison : une voiture consomme 2,8 kg d'oxygène par litre d'essence, soit 15 à 20 kg d'oxygène aux 100 km. Cela correspond à la production d'un arbre pendant une année.

Extrait du « Guide des curieux en forêt » de Ph. Domont et N. Zaric aux éditions Werdverlag.

Campagne de communication «La forêt valaisanne te protège» 2015-2017

Les propriétaires de forêt ont mis en place une importante campagne de communication pour sensibiliser le public à l'importance des forêts. Intitulée «La forêt valaisanne te protège», elle a débuté en septembre 2015 avec une opération «coup de poing» lors de laquelle des voitures victimes des dangers naturels ont été disposées à sept endroits fréquentés du canton. Les curieux ont pu découvrir la forêt valaisanne en compagnie d'un garde lors d'une des douze visites organisées en forêt. En 2016, un calendrier présentant douze prestations de la forêt a été élaboré et une exposition itinérante a commencé à parcourir le canton.

Calendrier 2016

2300 calendriers, présentant chaque mois une prestation forestière, ont été distribués aux bourgeoisies, aux communes, aux triages ainsi qu'aux députés et aux députés-suppléants. Chaque mois une personnalité du monde artistique, associatif ou sportif a présenté une prestation de la forêt dans un communiqué de presse. Au final, huit articles ont parus dans les médias valaisans, 11 émissions radios et six reportages sur canal9/Kanal9.

Exposition itinérante 2016-2017

Une exposition itinérante présentant de manière ludique et interactive les quatre fonctions de la forêt valaisanne et les prestations qu'elle offre au public. Le clou de l'exposition est une rondelle de mélèze de plus de 500 ans. Une cube en bois, de 1.07 m d'arrête, représente le volume de bois qui pousse chaque minute dans le canton. Cinq panneaux interactifs présentent les fonctions de la forêt. Une maquette de la forêt protectrice, un mémory des prestations de la forêt et un puzzle de la biodiversité complètent les outils didactiques.

Dates	Manifestations	Lieu	Fréquentation
24-25.06.2016	Inauguration de l'exposition	Place de la Planta, Sion	100
2-3.07.2016	Floralies Sierroises	Sierre	300
09.07.2016	Lez'Arts sur la Muraille	Saillon	300
16.07.2016	Concours de bûcheronnage	Champéry	3000
18.07.2016	Bourgeoisie Sion, Gouilly	Gouilly	200
24.07.2016	Marché du terroir et de l'artisanat	Champex-Lac	1500
01.08.2016	Fête nationale	Nendaz	3000
6-7.08.2016	Bettmeralp (Bergstation)	Bettmeralp	1800
13.08.2016	Montagn'Art	Thyon les Collons	750
26-28.08.2016	Dorffest	Stalden	2500
4.09.2016	Fête de la bourgeoisie	Îles, Sion	2000
24-25.09.2016	Bagnes Capitale de la raclette	Le Châble	12000
8.10.2016	Grande Brisolée	Monthey	500
15-16.10.2016	Fête de la châtaigne	Fully	40000
5.11.2016	Marché artisanal	St-Léonard	400

14 sponsors soutiennent de plus cette exposition: Bûches d'or: Ville de Sion, Helvetia et Sandoz Family Office SA; Bûches d'argent: Bourgeoisie de Sion, Emme pépinières, Caran d'Ache, Valpellets SA, Radio Chablais, Rhône FM et RRO; Bûches de bronze: Association valaisanne de scierie, Graficalia, Pfefferlé et Migros pourcent culturel.
L'exposition s'est déplacée dans tout le Valais sur différentes manifestation totalisant une affluence de plus de 68000 personnes.

L'exposition itinérante n'est pas seulement destinée aux manifestations, mais peut également être présentée aux écoles. La remorque ainsi que son contenu sont mis à disposition des triages partenaires qui peuvent ainsi avoir un outil didactique intéressant pour présenter la forêt valaisanne et le monde forestier. Un support explicatif sur le déroulement d'un cours d'une à deux leçons est disponible pour épauler les professionnels en charge de la transmission de l'information. Toucher un public jeune permet d'avoir des retombées sur un public plus large lors des prochaines manifestations ou sur le long terme.

Lignum et stratégie filière bois

Le projet de la stratégie de la filière bois a démarré en octobre 2016. Il réunit tous les acteurs de la filière bois, des propriétaires et gestionnaires de forêt jusqu'aux architectes en passant par les scieurs, menuisiers et charpentiers. Les premières séances ont permis de faire un état des lieux et de définir les thèmes sur lesquels, les groupes souhaitent travailler.

Ainsi, six groupes traitant chacun d'un thème ont vu le jour: 1) augmenter les soins aux forêts protectrices et la récolte de bois, 2) trouver des financements pour les prestations de la forêt, 3) diminuer les coûts de la récolte de bois, 4) Construire plus en bois (local), 5) démarrer un projet de seconde transformation en Valais et 6) communiquer et créer des partenariats. L'objectif de ce travail est de voir éclore plusieurs projets concrets début 2018.

Association Romande de Certification des Forêts et ARTUS

Forêt Valais assure depuis 2015 la gestion de l'Association romande de certification des forêts (ARCF). Ce groupe de certification comprend environ 500 propriétaires de forêt et plus de 113000 ha de forêts certifiées FSC et PEFC, en faisant ainsi le plus grand groupe de certification suisse en termes du nombre de propriétaires et le deuxième en termes de surface certifiée. En 2016, plusieurs séances ont eu lieu pour créer ARTUS, un groupe de certification suisse qui a l'ambition de réunir tous les propriétaires certifiés sous une houlette afin de professionnaliser et rationnaliser la certification FSC et PEFC des forêts. Neuf triages valaisans sont actuellement certifiés.

FSC Standard Development Group

Sur mandat de Forêt Suisse, *Forêt Valais* a participé au développement du nouveau standard national FSC en tant que représentante de la chambre économique. Il s'agit, sur la base du standard international, de définir les exigences FSC pour une gestion de la forêt responsable. Les indicateurs de ces exigences sont le fruit des négociations entre les chambres économiques, sociales et écologiques. Un accent particulier a été mis sur un niveau d'exigence comparable à celui des pays voisins.

CURIEUX?

Peut-on manger les fruits de cet arbuste?

C'est comme pour les champignons et toutes les autres plantes: il ne faut pas manger ce qu'on ne connaît pas! Il n'y pas de «trucs» pour reconnaître les fruits dangereux des arbustes ou des arbres.

Des fruits comestibles de toutes les couleurs...

- Rouges: alisier blanc, aubépine, merisier, cornouiller mâle, églantier, épine-vinette, framboisier, groseillier, sorbier des oiseleurs, sureau rouge (cuits);
- Noirs: sureau noir, ronce;
- Bleuâtres à bleu noir: prunellier (épine noire), ronce, myrtille, genévrier;
- Bruns ou vert-jaune: alisier torminal, châtaignier, chêne, hêtre, cormier.

baies comestibles du genévrier

gland (comestible après cuisson ou torréfaction)

baies comestibles du sureau noir

drupes rouges toxiques du bois-gentil

Et des fruits toxiques de toutes les couleurs...

- Rouges: bois-gentil, chèvrefeuilles des bois et des Alpes, camérisier à balais, houx, viorne obier;
- Noirs: cornouiller sanguin, chèvrefeuille noir, mérisier à grappes, troène;
- Rouges ou noirs: viorne lantane, bourdaine;
- Bleuâtres à noirs: chèvrefeuille bleu, lierre, nerprun;
- Roses à graines oranges: fusain.

Extrait du «Guide des curieux en forêt» de Ph. Domont et N. Zaric aux éditions Werdverlag.

CCT

Convention collective de travail

La convention collective de travail de l'économie forestière valaisanne 2013-2018 soumet tous les employeurs forestiers publics ou privés ainsi que tous les travailleurs forestiers des entreprises valaisannes. Grâce à elle, les salaires, le 13e salaire, les congés et les indemnités sont négociés et valables pour tous.

Une CCT de l'économie forestière valaisanne depuis 1997

La première CCT de l'économie forestière valaisanne date de 1997. Elle liait les propriétaires de forêts (par la CAFOR) d'une part et les trois associations professionnelles ainsi que les Syndicats chrétiens d'autre part pour une durée de trois ans. Syna a rejoint les signataires dès 2000 pour la deuxième CCT de l'économie forestière valaisanne. Celle-ci a été déclarée pour la première fois de force obligatoire par l'arrêté du Conseil d'Etat du trois juillet 2002. Depuis, la CCT a été renouvelée tous les trois ans jusqu'en 2013. La CCT actuelle a une durée de validité de cinq ans. Les négociations pour son renouvellement débutent cette année.

La CCT soutient la formation continue

Le système de formation actuel prévoit de nombreuses passerelles ainsi que des spécialisations pour les détenteurs d'un CFC de forestier-bûcherons. Ces compétences sont recherchées par les triages et entreprises forestières qui font face à un contexte économique de plus en plus difficile. Depuis le 01.01.2017, la CCT soutient financièrement la formation continue certifiante. Ainsi, les candidats au brevet fédéral de contremaître, de conducteur d'engins forestiers ou de spécialiste câble-grue ou encore les élèves garde forestier peuvent demander un coup de pouce financier de la CCT. Cette aide est réservée aux employés ayant cotisé au moins deux ans à la CCT valaisanne. Le formulaire d'inscription et de plus amples informations se trouvent sur le site internet de *Forêt Valais* sous l'onglet de la CCT.

La CCT et la santé des travailleurs

En 2016, 22 personnes se sont soumises à un bilan médico-sportif, ce qui porte à 161 le nombre de personnes testées au cours des quatre dernières années. En 2017 auront lieu les derniers bilans avant que le programme ne soit réévalué en regard de l'intérêt qu'il suscite. Les résultats des bilans sont régulièrement analysés et permettent de développer des cours en relation avec les problématiques rencontrées lors des tests.
En 2016, le cours «être en forme en forêt» (Fit im Forst en allemand) a été donné dans le Haut-Valais. Loin d'être théorique, ce cours est donné directement sur le terrain et intègre les résultats des bilans médico-sportifs. Ainsi, des exercices d'échauffement et d'assouplissement ciblés sont proposés et pratiqués sur le terrain. Des conseils sont également prodigués en termes d'habillement et d'alimentation afin d'aider les personnes concernées à se tenir en bonne santé et en pleine forme leur permettant d'assurer leur travail dans les meilleures conditions.

CURIEUX ?

A qui appartient la forêt ?

A des propriétaires publics (Etat, commune) ou privés (grands et petits propriétaires, agriculteurs). Les proportions varient selon les pays et les régions. En Suisse, la Confédération et les cantons possèdent 6% des forêts, les communes et corporations de droit public 67%. Les 27% de forêts privées se répartissent entre 250 000 petits propriétaires (moyenne : environ un hectare par propriétaire !) La situation est fort différente en France où la forêt privée, qui constitue 74% des 14 millions d'hectares boisés, appartient à 3,7 millions de propriétaires. Le reste est réparti entre l'Etat (10% des forêts) et les communes ou autres collectivités territoriales (17%).

Des produits forestiers gratuits

Les propriétaires de forêts n'envoient pas de factures aux propriétaires de ruchers, même si on a observé qu'en Suisse par exemple, 17% du miel produit par les abeilles provient de plantes forestières !
Il existe d'ailleurs bien d'autres produits forestiers ayant une valeur économique, mais qui ne sont pas commercialisés. Les forêts encore pâturées par le bétail livrent l'équivalent de 40 000 tonnes de fourrage sec. Les enseignants donnent 160 000 heures de cours en forêt, infrastructure scolaire gratuite. On pourrait ajouter les fleurs, les mousses, les lichens et les feuillages verts récoltés pour la décoration. Et combien valent les paysages embellis par la forêt, indispensables au tourisme d'aujourd'hui ?

Extrait du «Guide des curieux en forêt» de Ph. Domont et N. Zaric aux éditions Werdverlag.

Comptes et bilan

Compte d'exploitation *Forêt Valais* 2016 – Résumé

Produits	Comptes 2016 01.01.-31.12.2016	%	Budget 2016	%	Comptes 2015 01.01.- 31.12.2015	%
Activités générales	**134 258.61**	21.18	**108 000.00**	21.14	**145 339.17**	13.92
Cotisations des membres	134 258.61		108 000.00		145 339.17	
Formation	**279 263.15**	44.05	**145 500.00**	28.47	**782 111.70**	74.90
Subventions formation	151 044.70		110 000.00		647 144.15	
Finance de cours	99 311.10		10 000.00		106 166.40	
FFP-forêts	10 395.00		10 500.00		11 660.25	
Divers	18 512.35		15 000.00		17 140.90	
Projets	**220 379.96**	34.77	**257 500.00**	50.39	**139 161.22**	13.33
Certification ARCF	28 048.67		19 000.00		23 771.22	
Mandat CAQ	57 538.35		23 400.00		–	
Mandat de prestation SFP	–		–		27 000.00	
Campagne de communication	102 627.70		170 000.00		39 162.10	
Commission paritaire	23 695.80		25 000.00		25 335.15	
Divers projets et produits divers	8 469.44		20 100.00		23 892.75	
Provision / Pertes sur débiteurs	**–**		**–**		**-15 000.00**	
Impôts indirects (TVA)	**–**	–	**–**	–	**-7 425.28**	-0.71
TOTAL DES PRODUITS	**633 901.72**	100.00	**511 000.00**	100.00	**1 044 186.81**	100.00

Charges	Comptes 2016 01.01.-31.12.2016	%	Budget 2016	%	Comptes 2015 01.01.- 31.12.2015	%
Charges de matériel (prestations)	**134 341.35**	21.19	**138 000.00**	27.01	**677 293.14**	64.86
Projets	88 106.90		120 000.00		78 616.86	
Cours et formation	46 234.45		18 000.00		598 676.28	
Charges de personnel	**367 963.40**	58.05	**303 840.00**	59.46	**333 044.78**	31.90
Salaires	226 896.52		203 000.00		217 705.58	
Charges sociales	82 431.43		62 840.00		78 508.95	
Frais et débours divers pour le personnel	15 974.95		12 000.00		12 618.10	
Location de personnel	42 660.50		26 000.00		24 212.15	
Autres charges d'exploitation	**107 196.43**	16.91	**105 880.00**	20.72	**115 990.15**	11.11
Loyers, entretien des locaux, ass. choses et RC	13 974.00		14 000.00		14 745.70	
Frais secrétariat, fournitures de bureau et divers	13 674.85		10 780.00		13 990.85	
Frais de fiduciaire et de contrôle	2 723.70		4 000.00		5 197.50	
Cotisations et revues professionnelles	59 630.68		55 100.00		63 190.80	
Frais de séance du comité et AG	17 193.20		22 000.00		18 865.30	
Charges et produits financiers	**270.21**	0.04	**200.00**	0.04	**158.19**	0.02
Charges et produits exceptionnels, uniques ou hors période	**17 601.75**	2.78	**–**	-	**-53 634.13**	-5.14
Utilisation du bénéfice reporté	–		–		-149 462.84	
Dissolution de provisions	-7 500.00		–		-233 462.84	
Dotation à des provisions	30 000.00		–		149 462.84	
Produits sur exercices antérieurs	-5 000.00		–		–	
Charges extraordinaires	101.75		–		179 828.71	
TOTAL DES CHARGES	**627 373.14**	98.97	**547 920.00**	107.23	**1 072 852.13**	102.75
PERTE / BENEFICE NET	**6 528.58**	1.03	**-36 920.00**	-7.23	**-28 665.32**	-2.75

Bilan *Forêt Valais* au 31.12.2016 – Résumé

(avec chiffres comparatifs de l'exercice précédent)

Actif

	31.12.2016	31.12.2015
Compte BCVs (T 0839.80.65)	470 833.35	231 876.95
Débiteurs	329 073.10	673 067.60
Impôt anticipé	–	101.75
Actifs transitoires	10 240.65	2 366.80
Actifs immobilisés	10 000.00	15 000.00
TOTAL DE L'ACTIF	**820 147.10**	**922 413.10**

Passif

	31.12.2016	31.12.2015
Créanciers	**121 620.84**	**157 175.19**
TVA due	**–**	**5 799.43**
Passifs transitoires	**150 391.34**	**240 332.14**
Provisions	**464 500.00**	**442 000.00**
Provision projet câblage	37 500.00	40 000.00
Provision promotion de la formation	55 000.00	55 000.00
Provision manifestations diverses	70 000.00	70 000.00
Provision projets divers	277 000.00	247 000.00
Provision projet filière bois	25 000.00	30 000.00
Capitaux propres	**83 634.92**	**77 106.34**
Capital social / Début d'exercice	77 106.34	255 234.50
Dotation aux provisions	–	-149 462.84
PERTE / BÉNÉFICE DE L'EXERCICE	**6 528.58**	**-28 665.32**
TOTAL DU PASSIF	**820 147.10**	**922 413.10**

Compte Formation 2016 – Résumé

Produits	Comptes 2016 01.01.-31.12.2016	%	Budget 2016	%
Produit de cours	**26 910.00**	4.20	**113 710.00**	14.87
Finances d'inscription	–		79 910.00	
Finances d'inscription formation continue	26 910.00		33 800.00	
Autres recettes	**29 800.00**	4.65	**33 600.00**	4.39
Ventes d'imprimés et matériel pédagogique	40.00		–	
Autres produits de cours	29 760.00		33 600.00	
Subventions	**583 697.25**	91.14	**617 480.00**	80.74
Subvention du canton	84 580.00		98 070.00	
Subvention du FCFP	299 117.25		329 410.00	
Subvention du SFP	200 000.00		190 000.00	
TOTAL DES PRODUITS	**640 407.25**	100.00	**764 790.00**	100.00

Charges	Comptes 2016 01.01.-31.12.2016	%	Budget 2016	%
Gestion et administration	**129 068.41**	20.15	**100 000.00**	13.08
Frais administratifs	555.56		–	
Administration CIE	128 512.85		100 000.00	
Enseignement	**446 856.70**	69.78	**590 990.00**	77.27
Chargés de cours externes	446856.70		590 990.00	
Formation continue	**66 189.90**	10.34	**73 800.00**	9.65
Administration formation continue	66 189.90		73 800.00	
Autres charges d'exploitation	**3 500.00**	0.55	**–**	–
Frais de fiduciaire et de contrôle	3 500.00		–	
TOTAL DES CHARGES	**645 615.01**	100.81	**764 790.00**	100.00
PERTE	**-5 207.76**	-0.81		

Comptes formation

Depuis le 01.01.2016, le compte «formation» a été séparé de la comptabilité de *Forêt Valais* afin de disposer d'une comptabilité répondant aux normes de la future plateforme des fonds de formation professionnelle cantonaux. Peuvent figurer dans ce décompte tous les coûts en lien avec les cours inter-entreprises, y compris les séances des comissions de formation. Par contre, les frais liés à la promotion de la formation ainsi que les visites d'entreprises ne peuvent y être inclus. La formation continue soutenue par le SFP fait également parti de ce décompte et devrait être neutre en terme de résultat. *Forêt Valais* a transféré un capital de départ de Frs. 179828.71 qui correspond à ses réserves pour la formation. Ce capital est essentiel, et même insuffisant, à assurer les liquidités nécessaires pour payer les cours. En 2016, *Forêt Valais* a dû «prêter» Frs 200000.– pour garantir le paiement des cours. Une solution sur le long terme devra être trouvée pour payer les prestataires de cours dans les délais. Le décompte «Formation» est révisé par la fiduciaire Fidag sa.

Bilan Formation au 31.12.2016 – Résumé

Actifs	Actif	Passif
Compte BCV (102.762.42.08)	226 763.10	
Débiteurs	260 497.25	
Passifs		
	31.12.2015	**31.12.2014**
Créanciers		248 989.40
Passifs transitoires		63 650.00
Fortune / Capital		179 828.71
TOTAL ACTIFS ET PASSIFS	**487 260.35**	**492 468.11**
PERTE		**-5 207.76**
TOTAL BILAN	**487 260.35**	**487 260.35**

Portrait en bref – *Forêt Valais*

Forêt Valais est l'association faîtière des propriétaires de forêts valaisannes. Elle regroupe en son sein les trois associations forestières régionales et la Fédération des Bourgeoisies.
Le comité se compose de onze membres. Le président est Patrick Barman et la directrice Christina Giesch. Calquée sur les régions socio-économiques, notre association représente et défend les intérêts des propriétaires de forêt de notre canton.
Les activités principales de l'association sont la défense des intérêts des propriétaires forestiers valaisans, la formation professionnelle des forestiers-bûcherons, la formation continue du personnel forestier, le conseil et le soutien aux propriétaires forestiers en matière de gestion et marché du bois et la gestion du secrétariat de la Convention collective de travail.

Organigramme *Forêt Valais*

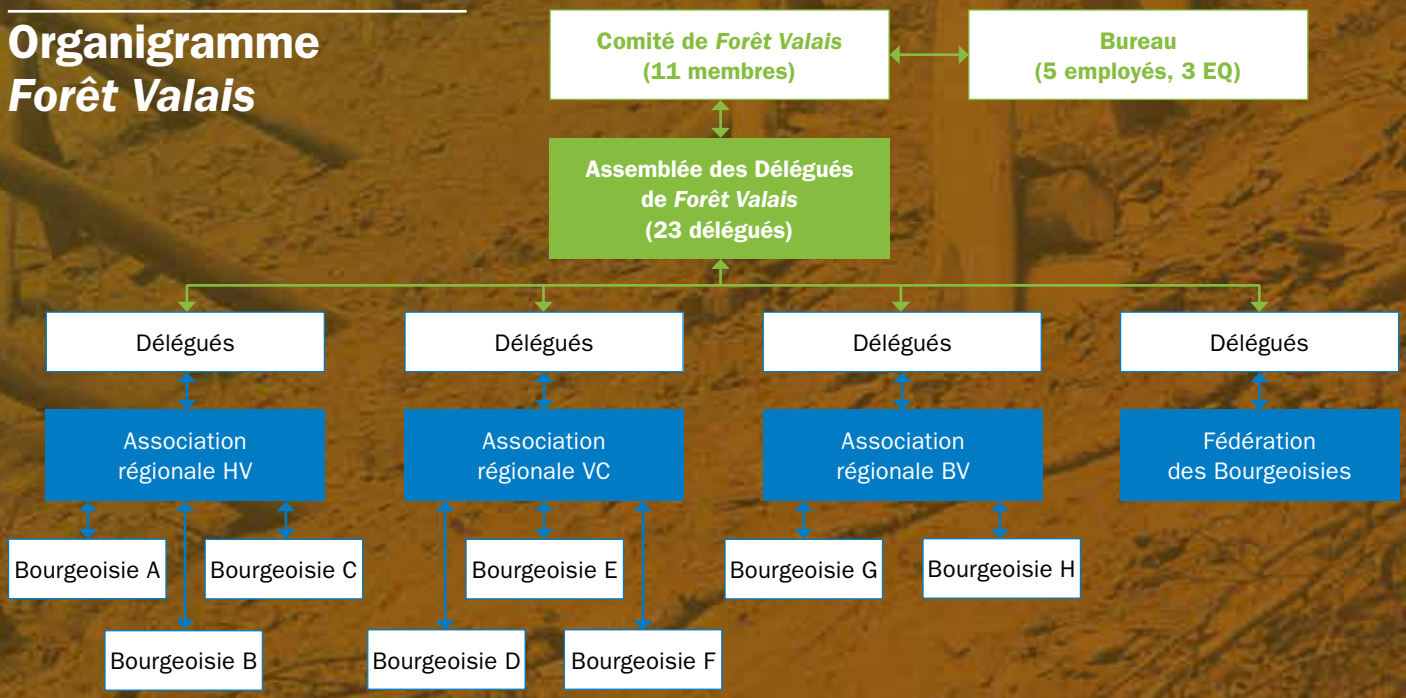

Organisation

Délégués

Nom	Organisation / fonction
BARMAN Patrick	Président *Forêt Valais*
VOLKEN Anton	Vice-président *Forêt Valais*
VUIGNIER Jacques	FBV, membre du comité *Forêt Valais*
GRAND Adalbert	Délégué FBV
BRUNNER Jean-Claude	Délégué Haut-Valais, membre du comité *Forêt Valais*
VOLKEN Anton	Délégué Haut-Valais, membre du comité *Forêt Valais*
BITTEL Martin	Délégué Haut-Valais
FUX-BRANTSCHEN Gaby	Déléguée Haut-Valais
GEROLD Philipp	Délégué Haut-Valais
IMESCH Martin	Délégué Haut-Valais
MEYER Martin	Délégué Haut-Valais
SCHNYDER Peter	Délégué Haut-Valais
DAYER Marielle	Déléguée Valais Central, membre du comité *Forêt Valais*
MASSEREY Roland	Délégué Valais Central, membre du comité *Forêt Valais*
RUDAZ Cédric	Délégué Valais Central
EMERY Philippe	Délégué Valais Central
MAISTRE Yvan	Délégué Valais Central
CONSTANTIN Philippe	Délégué Valais Central
BERRA Jacques	Délégué Bas-Valais, membre du comité *Forêt Valais*
FELLAY Eddy	Délégué Bas-Valais, membre du comité *Forêt Valais*
CLOSUIT Stéphane	Délégué Bas-Valais
DUBOSSON Oscar	Délégué Bas-Valais
TORNAY Pascal	Délégué Bas-Valais
VOUTAZ Lucien	Délégué Bas-Valais
WELLIG-ESCHER Nicole	Contrôleuse des comptes
REBSTEIN Vincent	Contrôleur des comptes
FIDUCIAIRE FIDAG SA	Contrôleuse des comptes

Collaborateurs de *Forêt Valais / Walliser Wald*
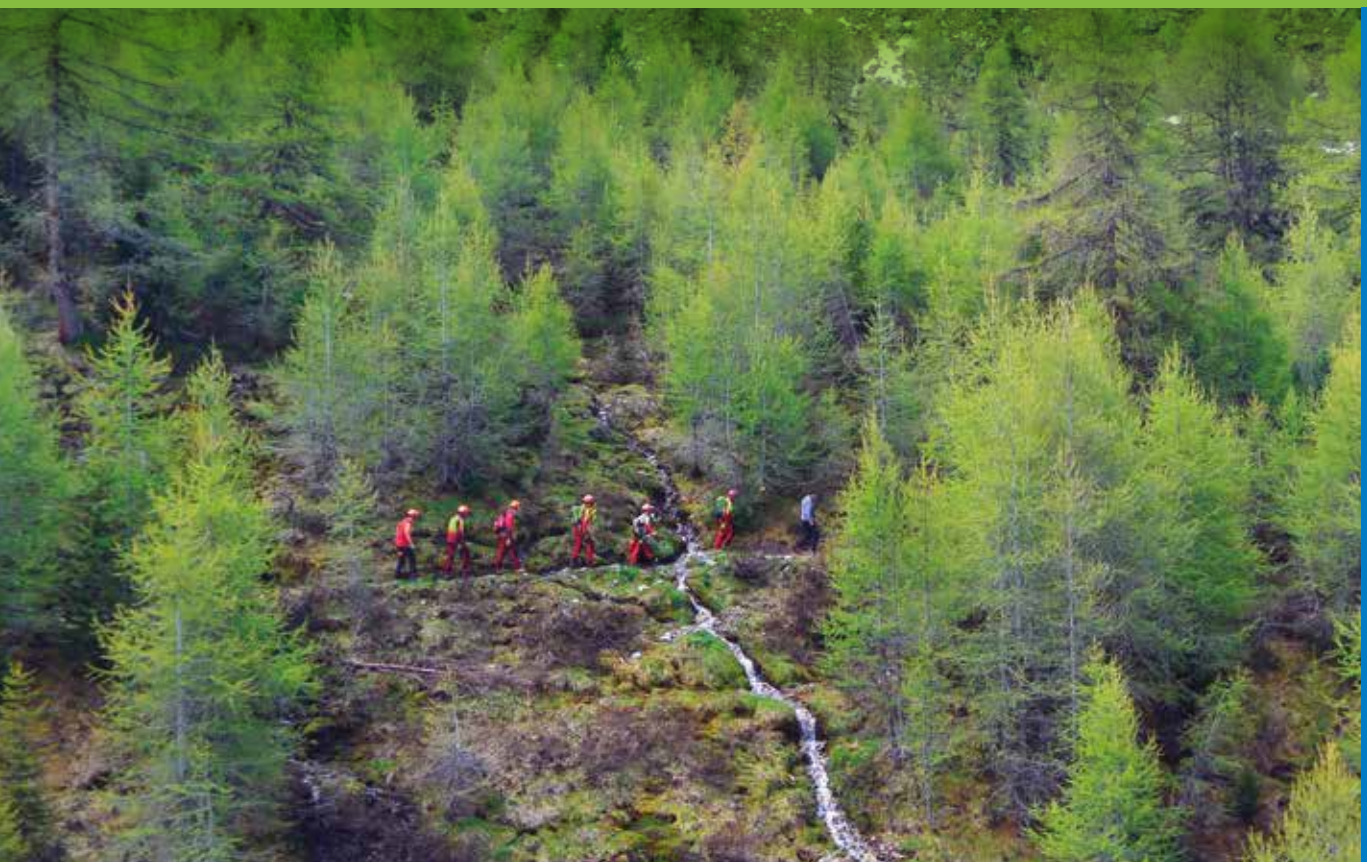
Christina Giesch, directrice
Nicole Perruchoud, secrétaire
Fredy Zuberbühler, coordinateur de la formation du Haut-Valais
Hugues Philipona, coordinateur de la formation du Valais romand
Sébastien Rappaz, Guillaume Cerdeira et Tobias Ochsner, civilistes